
Adresse de la compagnie d'Espérance d'Ambronay (Ain), lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la compagnie d'Espérance d'Ambronay (Ain), lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15954_t1_0134_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Il est mentionné que « le plus grand nombre ne sait écrire ny signer. »

g

[*La compagnie d'Espérance d'Ambronay à la Convention nationale, le 30 thermidor an II*] (12)

Législateurs,

Ils n'existent plus ces criminels parricides qui déchiraient le sein de leur mère patrie, ils n'existent plus ces mandataires parjures qui voulaient nous donner de nouveaux fers et vous venez encore une fois par votre fermeté et votre énergie de sauver la République; notre reconnaissance envers vous est infinie.

Nous vous instruisons que les jeunes gens de la commune d'Ambronay, chef lieu de canton, département de l'Ain, district de Mont-Ferme, ci-devant St-Rambert, pénétrés du saint amour de la patrie, animés de l'esprit républicain, ont formés entre eux depuis le 10 germinal dernier une compagnie d'espérance composé de 50 à 60 républicains de l'âge de 13 à 18 ans; déjà par les soins d'un instituteur, ancien militaire et sans-culotte, plusieurs d'entre eux sont en état de pouvoir aller partager l'honneur des victoires avec leurs frères d'armes et deffendre leur patrie; ils n'attendent, Pères de la patrie que le moment où vous les appellerez à sa défense.

Tels sont les vœux des citoyens qui composent cette compagnie, ils ont chargés leurs officiers de vous en faire part et ils vous prient de les agréer; ils sont purs, ils sont sincères.

La Convention sera toujours leur boussole, et toujours ils seront prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de la liberté de l'égalité et de l'indivisibilité de la République.

Vive la République, Vive la Convention.

COINTICOUR, *capitaine*, SEROZ, *lieutenant*, FOURNIER, *sergent*, THIER, *sous-lieutenant*.

h

[*La société populaire de Billom, département du Puy-de-Dôme, à la Convention nationale, s. d.*] (13)

Citoyens-Représentans,

La société populaire de Billom vous félicite du pacte social et de la sanction que vous venez de donner à l'union des deux premières Républiques du monde : c'est une victoire de plus remportée en thermidor sur les tyrans coalisés. Nous vous envoyons copie de la lettre que la société écrit à ce sujet au ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et nous vous de-

(12) C 320, pl. 1319, p. 4. *Bull.*, 27 fruct.; *Moniteur*, XXI, 762.

(13) *Bull.*, 27 fruct.. *Moniteur*, XXI, 762; *M. U.* XLIII, 452.

mandons que l'Océan qui séparoit autrefois les deux Mondes, s'appelle désormais la mer de la *Fraternité*.

[*La société populaire de Billom à James Monroe, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique auprès de la République française, s. d.*]

Frère et Ami,

La société populaire de Billom t'invite à témoigner à la nation dont tu es l'organe, la vive et tendre émotion, la joie sincère et pure qu'elle a éprouvée, en apprenant que les deux plus grandes Républiques de l'Univers, malgré l'immense Océan qui les sépare, se donnent mutuellement la main. Puissent désormais les eaux de la Seine, se mêlant à celle de la Delawarre, adoucir et corriger l'amertume des mers, faire disparaître les teintes de sang dont elles ont été si souvent rougies! puissent les tyrans de la terre, désespérés par cette union indissoluble, reconnoître enfin la souveraineté des nations, se prosterner devant les droits imprescriptibles de l'homme, briser eux-même et jeter leurs sceptres aux vents!

Salut et fraternité.

i

[*L'équipage de la flûte le Dromadaire à la Convention nationale, Brest le 25 thermidor an II*] (14)

Représentans d'une grande nation.

Les sans-culottes composans l'état Major et l'équipage de la flutte de la République le Dromadaire, vous félicitent sur vos glorieux travaux et sur votre infatigable surveillance à déjouer les conspirations les plus atroces telle que celle du tiran Robespierre et autres scélérats de cette trempe.

Citoyens Représentans dans la lettre que nous avons eu l'honneur de vous écrire le 18 messidor dernier nous vous annonçons que beaucoup de marins avaient été indignés de l'attentat commis envers deux Représentans du peuple; Nous avons été bien autrement indignés en apprenant l'excécrable conjuration dirigée contre la représentation nationale, par ce même Robespierre dont nous étions tous dupes de son hypocrisie, et que nous avons si grand peur qu'il ne lui arrive quelque accident causé par l'apparente pureté de ses principes et de son grand patriotisme.

Citoyens Représentans, restez à votre poste, continuez de terrasser et d'anéantir toutes les factions toutes les parties qui n'auraient pas pour point de ralliement la Convention nationale et la République une et indivisible, et surtout jusqu'à ce que vous n'ayez pulvérisé et anéanti les brigands cou-

(14) C 320, pl. 1319, p. 3. *Bull.*, 27 fruct..